

EXPRESSION LIBRE

Entre animations estivales et grands défis, le Département reste pleinement mobilisé

Au cours des prochaines semaines, les animations se multiplieront aux quatre coins de l'Indre. Festivals, expositions, concerts, marchés de producteurs, randonnées, spectacles, visites patrimoniales ou événements sportifs : chacun pourra trouver une occasion de sortir, de se retrouver et de profiter de la richesse de notre saison estivale.

Cette dynamique est le fruit du foisonnement remarquable des associations, des bénévoles, des élus locaux, des acteurs culturels, touristiques et économiques qui font vivre nos communes tout au long de l'année. Grâce à eux, l'Indre demeure un territoire accueillant, vivant et attractif. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

L'année 2026 revêt également une dimension particulière avec le 150e anniversaire de la disparition de George Sand. À travers de nombreux rendez-vous organisés dans l'ensemble du département, nous rendrons l'hommage à notre femme de lettres exceptionnelle qui continue, un siècle et demi plus tard, à faire rayonner l'Indre bien au-delà de ses frontières. Cette programmation constitue une formidable invitation à redécouvrir notre patrimoine, notre histoire et ce qui fonde l'identité de notre territoire.

Le Département accompagne bien sûr ces temps forts en soutenant les associations, mais son action essentielle consiste aussi à préparer l'avenir et à répondre aux grands enjeux auxquels nos concitoyens sont confrontés.

L'été est ainsi mis à profit pour conduire d'importants travaux dans plusieurs collèges. Modernisation des bâtiments, amélioration énergétique, qualité d'accueil et de travail : ces investissements parfois peu visibles, contribuent concrètement à offrir aux élèves, aux enseignants et à l'ensemble des équipes éducatives les meilleures conditions de travail et d'apprentissage possibles.

Le 22 juin dernier, l'assemblée départementale a adopté le Budget supplémentaire 2026. Derrière ce vote, ce sont des décisions très concrètes qui concernent directement le quotidien des Indriennes et des Indriens : l'amélioration et la sécurisation des routes départementales, le soutien aux projets portés par les communes, les associations, la poursuite de la reconstruction du nouveau Foyer de l'Enfance, le développement des voies vertes, le renforcement de l'attractivité touristique ou encore l'accompagnement des grands projets engagés dans le cadre d'Indre 2030 afin d'accueillir de nouveaux habitants et de nouveaux emplois.

Ce Budget supplémentaire traduit également notre volonté de soutenir les services de proximité, de préserver notre patrimoine, d'encourager la culture et le sport, et de conforter tout ce qui contribue à la qualité de vie dans l'Indre, dans un contexte où les contraintes financières pèsent toujours davantage sur les collectivités, le Département fait le choix de maintenir un cap clair : investir utilement, préparer l'avenir et répondre aux besoins des habitants sur l'ensemble du territoire. Il s'agit de permettre à chacun de vivre, travailler, étudier, entreprendre et s'épanouir dans l'Indre.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été dans notre département.

Un été pour découvrir. Un été pour partager. Un été pour profiter de tout ce qui fait la richesse de l'Indre.

Et peut-être aussi un été pour mesurer combien notre territoire possède de raisons d'avoir confiance en son avenir.

Le groupe des élus de la Majorité départementale de la Droite et du Centre : Gil AVEROUS, Nadine BELLIROT, Régis BLANCHET, Gérard BLONDEAU, Laurent BRÉ, Gilles CARANTON, Nathalie CORDEAU, François DAUGERON, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Virginie ÉLION, Nolwenn LEROY, Ivanne JSARA-SOUMM, Lydie LACOU, Gérard MAYAUD, Frédérique MERVAUDEAU, Philippe MÉTIVIER, Chantal MONJOINT, Florence PETIPEZ, Michèle SELLERON, Stéphane ZECCHI

Protection de l'enfance : l'heure de vérité

Chacun s'accorde désormais sur ce constat : la protection des mineurs en France souffre de failles évidentes qui nécessitent une réorganisation des services compétents et une augmentation des moyens alloués. Les collectivités doivent répondre aux attentes fortes et légitimes de la population sur cet enjeu. C'est le sens de l'audit que nous demandons depuis des années pour les politiques de l'enfance du département : identifier les difficultés éventuelles et avancer vers des solutions concrètes pour toujours mieux protéger les plus fragiles, en individualisant le suivi et les réponses. Nous ne saurions faire l'économie d'un tel diagnostic.

Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste : François KERSELAS, Lucie BARBIER, Michel BOUSSAULT, Anne-Claude MORIAN-LEFEBVRE

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre de juillet 2026

1 DOCUMENT Publié le 6 juillet 2026

Tribune libre de juillet 2026
PDF - 72.83 Ko

DÉPARTEMENT DE L'INDRE
Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36

URL de la page : https://www.indre.fr/fr/publications/tribune-libre-de-juillet-2026